



*La Lettre de la LMCA
souhaite aux Membres
de la Ligue de Motocycliste de Champagne Ardenne
et à leur famille
d'excellentes fêtes de Noël
ainsi qu'une très bonne année 2013*

FFM

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année les bureaux de la FFM seront fermés les lundis 24 et 31 décembre 2012.

Bien cordialement.

Sébastien POIRIER Directeur Général

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 02 / Fax : 01 47 00 08 37

LES CENTENAIRES DE L'ANNEE



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

3 mars 1913



U.M.AUBE
U.M.AUBE

7 avril 1913

GROUPE DE TRAVAIL : SUBVENTIONS

Responsable Michel GIRAUX

BILAN 2012

Réunion du groupe de pilotage le samedi 15 décembre 2012 à Mailly le Camp

Présents : Jennifer Rusciani, Laurent Chaplain, Mickaël Gabreaux, Philippe Seguin et Michel Giroux

Absents excusés : Joel Friquet et Philippe Dupuis.

ACTIONS CATEGORIES JEUNES

Action n°1 : Kids

Aide aux jeunes licenciés :

Le coût des licences pour les pilotes Kids a été de 45€ au lieu de 145€. La Ligue a pris en charge les 100€ de différence ainsi que la totalité des 6 licences « éducatives ».

Le nombre de licences Kids et « éducatives » délivrées est de 34 pour un objectif de 25.

Accompagnement sportif des Kids au cours de la saison :

4 stages encadrés par un Breveté d'Etat et répartis dans chaque département de la Ligue ont eu lieu.

La fréquentation a été inégale avec 22 stagiaires à Le Chêne, 16 à Semoutiers, 23 à Fresne les Reims et 15 à Manre ce qui peut s'expliquer par le choix des dates et par la situation excentrée de certains sites. La moyenne est de 19 stagiaires pour un objectif qui était de 25.

Action n°2 : Ecole de trial

L'école a proposé 8 journées de stages encadrées par un Breveté d'Etat et un Breveté Fédéral. Le nombre de stagiaires inscrits à l'année a été de 11. La possibilité de s'inscrire à la journée était offerte et 8 autres stagiaires sont venus sur certaines journées. La fréquentation moyenne est de 13élèves par journée pour un objectif de 12.

ACTION FORMATION DES OFFICIELS

La Ligue a organisé 3 stages pour former ses officiels:

le 11 février à CHAMERY: 7 stagiaires « officiels contrôleurs techniques »

25 février à SOMMAUTHE: 13 stagiaires « officiels commissaires de piste »

24 février à TROYES: 11 stagiaires « officiels commissaires sportifs et directeurs de course ».

ACTION COUPE DES REGIONS

La Ligue a été représentée à chacune des coupes des régions :

Le 11 mars à St Marcel d'Ardèche l'équipe d'enduro a terminé 19^{ème}.

Le 19 août à Vesoul, en motocross, l'équipe 85cc a terminé 11^{ème} (sans un abandon sur casse mécanique le podium était possible) et l'équipe open a terminé 5^{ème} (à 2 points du podium). La champagne termine 7^{ème} au super trophée.

ACTION DEVELOPPEMENT DURABLE

4 contrôles de présence de tapis de sol ont été effectués et une moyenne de 10 pilotes sur 200 ne respectent pas les règles.

2 contrôles des poubelles ont été réalisés. On a constaté 8 poubelles qui restaient la 1^{ère} fois et 2 au contrôle suivant.

PROPOSITIONS POUR 2013

Le groupe de pilotage propose de reconduire les actions déjà menées en 2012 avec le maintien des mêmes objectifs que ceux prévus initialement pour les catégories jeunes et développement durable.

Pour l'action formation des officiels nous proposons d'intégrer une formation aux premiers secours à destination des délégués qui officient sur les épreuves et des commissaires.

Pour l'action coupe des régions, nous proposons 2 améliorations :

- Faire un stage sur deux jours, dans la quinzaine qui précède la coupe des régions, pour les sélectionnés afin de développer l'esprit d'équipe.
- Prendre en charge l'envoi d'une équipe aux Masters Kids. En 2012 la Champagne était représentée par deux équipes qui n'étaient pas soutenues par la Ligue et si les pilotes avaient été réunis sous la même entité le classement de cette équipe aurait été 2^{ème}. La participation de la Champagne permettrait de mettre en avant le dynamisme de notre ligue à l'occasion de cette grande fête du motocross pour les enfants.

TARIF DES EPREUVES 2013

A L'EXCLUSION DES MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS DES COMPLEXES SPORTIFS IMPORTANTS (BERCY, STADE DE FRANCE, ZENITH.....)
LE TARIF EST DONNE A TITRE INDICATIF, L'ASSUREUR SE RESERVE LE DROIT DE LE MODIFIER EN FONCTION DES CARACTERISTIQUES DE L'EPREUVE.

EPREUVES SUR CIRCUITS

PRIMES T.T.C.

Motocyclistes et Side toute catégorie (2 jours, hors essais libres)

Sur 3 jours : + 30% (sauf DOM-TOM)

Sur 1 jour : -50% (sauf DOM-TOM)

Grand Prix de France	à déterminer
Endurance Internationale (24 Heures)	à déterminer
Championnat Monde Superbike	à déterminer
Championnats continentaux	à déterminer
Circuit International	8 466 EUR
Circuit Zone Union Européenne	7 697 EUR
Circuit National.....	4 375 EUR
Circuit National sans spectateur	3 937 EUR
Super Motard International	8 466 EUR
Super Motard National	4 375 EUR
Super Motard Union Européenne	7 697 EUR
Circuit vitesse DOM-TOM 1 jour.....	1 041 EUR
Super Motard (DOM-TOM) 1 jour.....	1 041 EUR
Super Motard (DOM-TOM) 2 jours	1 250 EUR
Super Motard International (DOM-TOM) 1 jour	1 906 EUR

Motocyclettes Anciennes (1 jour)

Epreuves Internationales	2 544 EUR
Epreuves Nationales et Union Européenne.....	2 182 EUR

Cyclomoteurs et Motocycles < ou = à 25 cv

Epreuve de 24 heures	1 212 EUR
Endurance 1 jour	381 EUR
Endurance 2 jours	457 EUR
Vitesse 1 jour	381 EUR
Vitesse 2 jours.....	457 EUR

DRAGSTERS - RUNS

International	3 202 EUR
National et Zone Union Européenne 1 jour	1 283 EUR
RUN – motos de séries - 1 jour.....	429 EUR
DOM-TOM 1 jour.....	429 EUR

RALLYES ROUTIERS

Manifestation de + de 48 heures

Minimum 2 jours.....	6 400 EUR
Par jour supplémentaire	2 798 EUR

International 2 jours	3 202 EUR
Zone Union Européenne 3 jours	2 762 EUR
Zone Union Européenne 2 jours	2 401 EUR
Zone Union Européenne 1 jour.....	1 997 EUR
National 3 jours.....	2 492 EUR
National 2 jours.....	2 167 EUR
National 1 jour	1 801 EUR

COURSES DE COTE-MONTEES IMPOSSIBLES (ROUTE ET TOUT TERRAIN)

Internationale	3 094 EUR
Zone Union Européenne 2 jours	2 368 EUR
Zone Union Européenne 1 jour.....	1 580 EUR
Nationale 2 jours	1 580 EUR
Nationale 1 jour.....	1 052 EUR
Nationale DOM-TOM 1 jour	773 EUR
Nationale DOM-TOM 2 jours	928 EUR

SCOOTERS DES NEIGES, MOTO-NEIGES

Course Internationale	1 197 EUR
Course Zone Union Européenne	1 144 EUR
Course Nationale.....	1 089 EUR

COURSES SUR PRAIRIE-GLACE

Finale Grass Track-Qualifications et Finale Coupe FIM.....	2 893 EUR
Internationale	2 497 EUR
Zone Union Européenne 1 jour.....	1 735 EUR
Zone Union Européenne 2 jours	2 554 EUR
Nationale 1 jour.....	1 141 EUR
Nationale 2 jours	1 735 EUR
National B 1 jour.....	852 EUR
National B 2 jours	1 278 EUR
Si concurrent side-car : + 20 %	

MOTO CROSS

Motocyclettes solo

Championnat du Monde 125cc, 250cc, 500cc	4 894 EUR
International	2 693 EUR
Zone Union Européenne 1 jour.....	2 093 EUR
Zone Union Européenne 2 jours	2 497 EUR
Zone Union Européenne 3 jours	2 867 EUR
National 1 jour (y compris essais la veille).....	1 283 EUR
National 1 jour (avec essais la veille) <u>sans spectateur</u>	1 155 EUR
National 2 jours (y compris essais et qualification la veille).....	1 573 EUR
National 2 jours (avec essais la veille) <u>sans spectateur</u>	1 415 EUR
National 3 jours	1 758 EUR
National B 1 jour.....	433 EUR
National B 2 jours	520 EUR
DOM TOM 1 jour.....	975 EUR
DOM TOM 2 jours	1 170 EUR
PIT BIKE National 2 jours	624 EUR
MINIMES/CADETS < 90cc 1 jour	433 EUR
MINIMES/CADETS < 90cc 2 jours	520 EUR

Side-cars

Championnat du Monde.....	5 294 EUR
International	2 893 EUR
Zone Union Européenne	2 655 EUR
National 1 jour	1 981 EUR
National 2 jours	2 377 EUR

Super-cross, Stadium-cross, Indoor, Motocyclettes solo (Hors Bercy, Stade de France...)

Championnat du Monde 1 jour	7 533 EUR
International 1 jour.....	4 090 EUR
International 2 jours	8 084 EUR
National et Union Européenne 1 jour	2 093 EUR
National et Union Européenne 2 jours.....	4 090 EUR
DOM-TOM International 1 jour.....	3 089 EUR
DOM-TOM International 2 jours.....	6 083 EUR
DOM-TOM National 1 jour.....	1 592 EUR
DOM-TOM National 2 jours	3 089 EUR

Mob-cross

Cyclomoteurs 50CC et Motocycles < ou = à 100 cc 1 jour.....	433 EUR
Cyclomoteurs 50CC et Motocycles < ou = à 100 cc 2 jours	520 EUR

<u>Moto Educative-Démonstration-Entrainements-Maniabilités</u>	433 EUR
--	---------

Concours de sauts (freejump)

Internationale 1 jour	2 042 EUR
Nationale 1 jour.....	1 003 EUR
Nationale 2 jours.....	1 193 EUR

TRIAL

Championnat du monde	1 601 EUR
International 4 jours	1 888 EUR
International 3 jours	1 716 EUR
International 2 jours	1 224 EUR
International 1 jour.....	720 EUR
National et Z.U.E 3 jours	907 EUR
National et Z.U.E 2 jours	647 EUR
National et Z.U.E 1 jour	381 EUR

Si concurrents side-car : + 20%

ENDURO-RALLYES T.T.

Championnat du monde (2 jours)	à déterminer
International minimum 2 jours.....	à déterminer
Par jour supplémentaire	à déterminer
Zone Union Européenne 3 jours	2 792 EUR
Zone Union Européenne 2 jours	2 497 EUR
Zone Union Européenne 1 jour.....	2 093 EUR
National 3 jours.....	2 522 EUR
National 2 jours + chpt de France (pilotes étrangers).....	2 257 EUR
National 1 jour	1 896 EUR
National B	852 EUR
National EDUCATIF 50cc à 125cc 4 temps 1 jour	632 EUR
National KID 50cc à 85cc 1 jour	433 EUR

ENDURANCES-RONDES TOUT TERRAIN

Epreuve 24 Heures	à déterminer
Internationale	à déterminer
Zone Union Européenne 1 jour.....	2 093 EUR
Zone Union Européenne 2 jours	2 497 EUR
Nationale 1 jour.....	1 596 EUR
Nationale 2 jours.....	1 896 EUR
50cc et Motocycles < ou = 100 cc 1 jour	433 EUR
DOM TOM 1 jour.....	1 213 EUR
PTT BIKE 1 jour.....	624 EUR

MOTO BALL..... à déterminer



Du nouveau pour enseigner dans le sport moto Par Service Presse le 15/12/2012 08:37 Le Ministère des Sports met fin au brevet d'Etat, créé il y a près de 25 ans, pour le remplacer par des diplômes de différents niveaux afin de mieux répondre aux situations d'emploi des éducateurs et des entraîneurs. A l'occasion du dernier jury de ce Brevet d'Etat, 25 sportifs de haut niveau ont obtenu leur certification (liste consultable sur [le site de la FFM](#)).

Pour le sport moto, plusieurs diplômes sont dorénavant proposés :

- un Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Initiateur en motocyclisme », pour les activités d'initiation (moto et quad) ou de roulage sur circuit,
- un Diplôme d'Etat (DEJEPS) « perfectionnement sportif », pour les emplois permanents et les activités de perfectionnement sportif,
- un Diplôme d'Etat Supérieur (DESJEPS) « performance sportive », pour l'encadrement du Haut Niveau.

Les 11 premiers DEJEPS et 10 DESJEPS ont été obtenus, principalement par les entraîneurs intégrés aux parcours fédéraux d'excellence sportive des disciplines de haut niveau (liste consultable sur [le site de la FFM](#)).

A noter que les brevets fédéraux (BF animateur, BF moniteur et BF éducateur) sont maintenus et offrent des possibilités de passerelles vers les certifications professionnelles.

Source : FFM

[La FFM remplace le BE par 3 nouveaux diplômes plus adaptés](#)



Après 25 ans de service le Ministère des Sports met le brevet d'Etat au placard. Le célèbre BE sera donc remplacé par 3 diplômes de niveaux différents présentés comme plus adaptés aux situations d'emploi des éducateurs et des entraîneurs.

Lors de l'ultime session ce sont 25 sportifs de haut niveau qui l'ont validé tels que

Sébastien Pourcel, Gautier Paulin, Ludivine Puy et Sébastien Tortelli. La première salve de ce nouveau diplôme a déjà eu lieu validant 11 Diplômes d'Etat (DEJEPS) et 10 Diplômes d'Etat Supérieur (DESJEPS).

Pour le sport moto, plusieurs diplômes sont dorénavant proposés :

- ▶ un Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Initiateur en motocyclisme », pour les activités d'initiation ([moto](#) et [quad](#)) ou de roulage sur [circuit](#),
- ▶ un Diplôme d'Etat (DEJEPS) « perfectionnement sportif », pour les emplois permanents et les activités de perfectionnement sportif,
- ▶ un Diplôme d'Etat Supérieur (DESJEPS) « performance sportive », pour l'encadrement du Haut Niveau.

A noter que les brevets fédéraux (BF animateur, BF moniteur et BF éducateur) sont maintenus et offrent des possibilités de passerelles vers les certifications professionnelles.

Plus d'info

- ▶ www.ffmoto.org , rubrique « diriger/encadrer »

NOTRE FEUILLETON :

De : MotoClubEpernay [<mailto:motoclubepernay@orange.fr>]

> **Envoyé :** vendredi 2 novembre 2012 17:00

> **À :** 'jptourte'

> **Cc :** .

> **Objet :** RE: Lettre de la LMCA n°22

Bonjour Jean-Pol,

Concernant la nomination de Kathy LIANCE à la commission d'Enduro, saches que nous n'avons pas présenté de candidat(e), de plus Kathy n'est pas adhérente du Club en 2012 et non licenciée FFM. Je pense qu'avant toute nomination il est indispensable de la faire valider, avant la décision du CA Ligue, par le club de référence. Merci de bien vouloir différer cette demande.

Concernant l'assemblée générale de samedi dernier, peux-tu me faire parvenir son compte rendu.

Cordialement

Gilbert BRUGNON

> Président du Moto-Club d'Epernay

> <http://www.motoclubepernay.com>

> Tél / Fax 03 26 54 30 03

Rallye FIM 2013

<http://www.fim-rally2013.com/>

De : MotoClubEpernay [mailto:motoclubepernay@orange.fr]

> **Envoyé :** vendredi 30 novembre 2012 17:18

> **À :** ARDENNES' 'CHAMPAGNE (nathalie.Imca@wanadoo.fr); Ligue Champagne-Ardenne, Jean-Pol TOURTE

> **Objet :** Attentes réponses

Bonjour,

Je souhaiterai récapituler les attentes que nous avons, à savoir :

- Où en est notre demande concernant la réduction de notre facture pour l'Enduro (en raison de notre prêt du terrain pour le CASM de janvier 2012) ?
- Les coordonnées du Club ont-elles bien été modifiées pour la prochaine édition du bulletin Ligue ?
- Le CASM à Vertus a-t'il bien été retiré du calendrier ? Car tous les ans à cette époque de l'année, le terrain est impraticable.
- Je n'ai pas eu de réponse par rapport à ma demande du 2 novembre :
« Concernant la nomination de Kathy LIANCE à la commission d'Enduro, saches que nous n'avons pas présenté de candidat(e), de plus Kathy n'est pas adhérente du Club en 2012 et non licenciée FFM. Je pense qu'avant toute nomination il est indispensable de la faire valider, avant la décision du CA Ligue, par le club de référence. Merci de bien vouloir différer cette demande. »

Cordialement

Gilbert BRUGNON

> Président du Moto-Club d'Epernay

> <http://www.motoclubepernay.com>

> Tél / Fax 03 26 54 30 03

> Message du 12/12/12 à 14h48

> De : "MotoClubEpernay"

> A : "Ligue Champagne-Ardenne, Jean-Pol TOURTE"

> Copie à :

> Objet : TR: Attentes réponses

>

>

Bonjour Jean-Pol,

Merci pour le compte-rendu de la réunion du 30 novembre.

As-tu maintenant des réponses à m'apporter concernant mes précédentes questions (voir ci-dessous, mail du 30 novembre) ?

De : jptourte [mailto:jptourte@voila.fr]
Envoyé : jeudi 13 décembre 2012 11:22
À : MotoClubEpernay
Objet : re: TR: Attentes réponses

Salut Gilbert,

Voici les réponses :

La ligue n'a jamais donné d'argent pour le prêt d'un terrain à l'occasion d'un CASM. Si tel était le cas, nous devrions une grosse somme pour Sommauthe, Ste Menehould ou Fresne.

Pour le bulletin, Nathalie et Mickael sont venus chez moi hier. Nous avons tout revérifié, il ne devrait pas y avoir de problème, d'autant plus qu'avant la mise en impression, il y aura le bon à tirer.

Vertus a été retiré du calendrier des CASM.

Kathy LIANCE a été cooptée à l'enduro sur demande de Thierry Sanzey. A l'époque nous ignorions qu'elle n'était pas licenciée. Selon Thierry, elle le sera en 2013.

Si tu penses qu'avant toute nomination, il est indispensable de la faire valider, par le club de référence, il me semble logique que toute demande de championnat de France doit d'abord être validée par la Ligue. Pourquoi agis tu systématiquement sans respecter les règles que tu voudrais voir appliquer par les autres. Exemple, ta demande de championnat de France de Tourisme en juillet prochain que tu as envoyé directement à la FFM. Ta devise, c'est faites comme je dis, pas comme je fais. Mais ça, ce n'est pas nouveau.

Amitiés

JPol

De : MotoClubEpernay [mailto:motoclubepernay@orange.fr]
Envoyé : vendredi 12 octobre 2012 15:37
À : FFM tourisme

Objet : TR: TR: Tourisme : réunion des clubs 2012

Bonjour à tous,

Pour l'heure, je ne suis pas certain qu'un membre du Club soit présent lors de votre prochaine réunion. De mon côté, et sincèrement, j'aurais souhaité y participer ne serait-ce que pour vous expliquer de vive voix les avancées du Rallye FIM 2013. Mais ce jour-là, nous organisons une épreuve nationale FFM de Trial. 258

N'ayant pas participé cette année à une épreuve du championnat de France de Tourisme, pour la dernière j'étais "out", je ne peux pas donner un point de vu objectif, et rapporter les justes propos des adhérents du Club ayant participé cette année me semble difficile, certains ayant aimé, d'autres moins.

Ce n'est pas seul devant mon clavier que je vais trouver une solution miracle pour dynamiser ce loisir, je pense que la nouvelle commission Tourisme, qui vient juste de sortir des urnes, a toutes les compétences pour le faire.

2013 :

Si la commission le souhaite, nous pouvons organiser une épreuve de championnat de France, ceci dans le cadre du Rallye FIM qui se tiendra du 18 au 20 juillet.

Le programme pourrait être identique à celui du FIM, sauf pour les classements (la France ne pouvant pas être classée parmi les nations, ni les clubs FFM), les clubs FFM étant classés comme une épreuve normale. Les prestations seraient également identiques.

Côté engagement, qui est de 185 € par personne (hors hébergement), nous pouvons étudier avec la commission une remise substantielle pour le championnat de France.

Si vous le souhaitez, je reste à votre disposition.

Cordialement

Gilbert BRUGNON
Président du Moto-Club d'Epernay
<http://www.motoclubepernay.com>
Tél / Fax 03 26 54 30 03

Logiciel gratuit pour lire nos fichiers PDF
<http://get.adobe.com/fr/reader/>

MotoClubEpernay" motoclubepernay@orange.fr

'jptourte'" jptourte@voila.fr

13/12/12 à 16h42

RE: TR: Attentes réponses

Bonjour Jean-Pol,

Merci encore pour tes réponses,

Il n'a jamais été dans notre attention de soutirer de l'argent à la Ligue, mais de vous faire comprendre que tout est toujours dans le même sens, du moins en ce qui concerne les prélèvements financiers envers les Clubs qui organisent des enduros ou trials, avec même le doublement du droit ligue en 2012 en enduro. Qu'apporte la Ligue à l'organisateur en échange ?

Me dire si je me trompe, lors de l'Enduro d'Epernay il n'y avait même pas de délégué, et régler 616 € pour la présence d'un seul commissaire technique est exagéré (il me semble). Rappel de ma demande initiale : régler les 2€ pour les pilotes Champenois et être exonéré pour les autres pilotes (voir la décision de la Ligue pour Rocroi et Buzancy).

Un mot sur le Tourisme FFM et je t'invite à lire le mail ci-dessous envoyé aux membres de la commission de Tourisme FFM : "il faut bien lire : "Si la commission le souhaite" et non pas nous demandons une épreuve de Championnat. Si cela avait été le cas nous aurions rempli un formulaire et la ligue l'aurait, ou pas, accepté. Si la FFM a reçu un formulaire d'inscription qu'elle nous en donne une copie.

Pour les nominations, je réitère mon propos, que cela plaise ou pas, c'est le Club qui doit présenter les candidats et la ligue doit bien vérifier que le candidat possède une licence.

Cordialement

Gilbert BRUGNON
Président du Moto-Club d'Epernay
<http://www.motoclubepernay.com>
Tél / Fax 03 26 54 30 03

Rallye FIM 2013
<http://www.fim-rally2013.com/>

TARIFS DES LICENCES 2012

LICENCES NATIONALES

Code LICENCES COMPETITION		Code LICENCE ENTRAÎNEMENT	
NCA	Compétition A (dès 15 ans) 250 € Part assurance 70 €	NET	Nationale Entraînement (dès 7 ans) 112 € Part assurance 25 €
NPA	Passager Side-car A (dès 15 ans) 250 € Part assurance 70 €	Code LICENCES OFFICIELS	
NCB	Compétition B (dès 15 ans) et Jeune Moto-ball (15 à 17 ans inclus) 155 € Part assurance 40 €	LDI	Dirigeant 35 € Part assurance .. 1 €
NCH	Nationale Compétition Handicap 155 € Part assurance 40 €	OFF*	Officiel (dès 16 ans) 35 € Part assurance .. 1 €
NPB	Passager Side-car B (dès 15 ans) 155 € Part assurance 40 €	OMI	Corps Médical (dès 18 ans) 35 € Part assurance .. 1 €
NGM	Gardien Moto-ball (dès 12 ans) 155 € Part assurance 40 €	OFS	Officiel Stagiaire (dès 15 ans) 35 € Part assurance .. 1 €
NJC	Jeunes (de 7 à 14 ans inclus) 145 € Part assurance 40 €	*ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité Pour toute information contacter votre Ligue régionale.	
MAT	Moto Ancienne Tout-Terrain 80 € Part assurance 10 €	Code AUTRES LICENCES	
NPP	Mini-motos - Pochet et Pit-bike 80 € Part assurance 20 €	LAP	Assistant Pilote / Contrôleur 35 € Part assurance .. 2 €
NFE	Family Enduro 80 € Part assurance 10 €	LES	Educateur Sportif 35 € Part assurance .. 2 €
Code LICENCE DÉCOUVERTE SPORTIVE		TIM	Team Manager 35 € Part assurance .. 1 €
NDS	Nationale Découverte Sportive (6 - 7 ans) 80 € Part assurance 15 €		

LICENCES INTERNATIONALES et UNION EUROPÉENNE

LICENCES HORS CHAMPIONNAT, COUPE ou TROPHÉE FIM et UEM

- Hors Rallyes Tout-Terrain -

IAT	Internationale Moto Ancienne TT 175 €	Part assurance: 45 €	IVM	Internationale Moto Ancienne 515 €	Part assurance: 160 €
INJ	Internationale Jeune - moins de 18 ans (hors Vitesse) 515 €	Part assurance: 160 €	INT	Internationale toutes disciplines 730 €	Part assurance: 220 €
INF	Internationale Féminine (hors Vitesse) 515 €	Part assurance: 160 €	LUE	Européenne toutes disciplines 370 €	Part assurance: 95 €
IPS	Internationale Passager Side-car (à partir de 16 ans) 515 €	Part assurance: 160 €			

LICENCES CHAMPIONNAT, COUPE ou TROPHÉE FIM et UEM

Les licences Championnat, Coupe ou Trophée FIM et UEM ne sont délivrées qu'après accord de la Direction des Sports de la FFM.

Les licences Championnat, Coupe ou Trophée intègrent les licences Hors Championnat, Coupe ou Trophée ci-dessus. Ces licences vous permettent de participer aux épreuves hors Championnat.

COURSE SUR ROUTE			ENDURO / BAJA		
CODE		moins de 18 ans	CODE		moins de 18 ans
VGP	Grand Prix - MotoGP 2 380 €		EMX	Chpt Monde Enduro & ISDE 995 €	
V SX	Chpt Monde Superbike 1 745 €		EJR	Chpt Monde Junior - 18 / 23 ans 995 €	
VMX	Chpt Monde Supersport 1 545 €		EJE	Coupe Fim Jeunes 125cc - 16 / 21 ans 845 €	630 €
VTE	Chpt Monde Endurance & Coupe - équipe 525 €		EMF	Coupe Monde Fim Féminines 645 €	645 €
VEX	Chpt Monde Endurance & Coupe - coureur 995 €		EMI	Coupe Monde Fim Indoor 845 €	630 €
VIX	Chpt Monde Side-car - coureur 895 €		EMB	Coupe Monde Fim Baja 1 045 €	
V PX	Chpt Monde Side-car - passager 630 €		EBJ	Coupe Monde Fim Baja Jeunes et Féminines 680 €	
VMK	Coupe Monde Fim Superstock 1000cc 1 190 €		CEX	Chpt Europe 845 €	630 €
VDB	Coupe Monde Fim Dragbike 995 €		TRIAL		
CEX	Chpt Europe 845 €	630 €	TMX	Chpt Monde / Prix Fim 995 €	780 €
PEX	Chpt Europe Promosport * 125 €	125 €	TCF	Chpt Monde Fim Féminines * 245 €	245 €
MOTOCROSS / SUPERCROSS			TJR	Coupe Monde Fim Junior - 18 / 23 ans * 245 €	245 €
MOX	Chpt Monde MX1-MX2 / Supercross 1 345 €	1 130 €	TJE	Coupe Fim Jeunes 125cc - 16 / 21 ans * 245 €	245 €
MX3	Chpt Monde MX3 1 345 €	1 130 €	TAP	Chpt Monde / Prix Fim - Assistant (1) 100 €	
MIX	Chpt Monde Side-car - coureur 895 €	630 €	CEX	Chpt Europe 845 €	630 €
MPX	Chpt Monde Side-car - passager 630 €		PEX	Chpt Europe Promosport * 125 €	125 €
MSM	Chpt Monde Supermoto 1 000 €	785 €	(1) comprend la licence Nationale Assistant Pilote (part assurance 2 €)		
MXF	Chpt Monde Féminin 645 €	645 €	COURSE SUR PISTE		
MFR	Chpt Monde Freestyle 1 005 €	790 €	PAX	Chpt Monde (à l'exception des GP de Speedway) 1 145 €	930 €
MQX	Coupe Monde Fim Quad cross 895 €		GPS*	Chpt Monde Grand Prix de Speedway 1 945 €	1 730 €
CEX	Chpt Europe Motocross & Supermoto 845 €	630 €	POJ	Trophées d'Or Fim Jeunes 630 €	630 €
PEX	Chpt Europe Promosport * 125 €	125 €	PFT	Coupe Monde Fim Flat Track 845 €	630 €
			CEX	Chpt Europe Speedway 845 €	630 €
			PEX	Chpt Europe Promosport * 125 €	125 €

* Ces licences ne sont délivrées que si le pilote détient au préalable une licence nationale NCA, NCB, NJC, NPP, INJ, INT et LUE.

LICENCES INTERNATIONALES FIM RALLYE TOUT-TERRAIN

LICENCES ANNUELLES (à partir de 18 ans)

Hors Chpt	IRT Internationale Rallye TT 970 €	Part assurance: 320 €
Chpt	RNT Chpt Monde Rallyes Tout-Terrain 1 585 €	Part assurance: 320 €
	RCT Coupe Monde Fim Rallyes Tout-Terrain Jeunes et Féminines 1 285 €	Part assurance: 320 €

LICENCES "UNE EPREUVE" (à partir de 18 ans)

Pour les détenteurs d'une licence annuelle Nationale, Européenne ou Internationale, nous consulter pour le tarif.

Hors Chpt	IR1 Internationale Rallye TT 640 €*	Part assurance: 220 €
Chpt	RM1 Chpt Monde Rallyes Tout-Terrain 855 €*	Part assurance: 220 €
	RC1 Coupe Monde Fim Rallyes Tout-Terrain Jeunes et Féminines 755 €*	Part assurance: 220 €

* Ne nécessite pas de licence annuelle.

/DOSSIER///

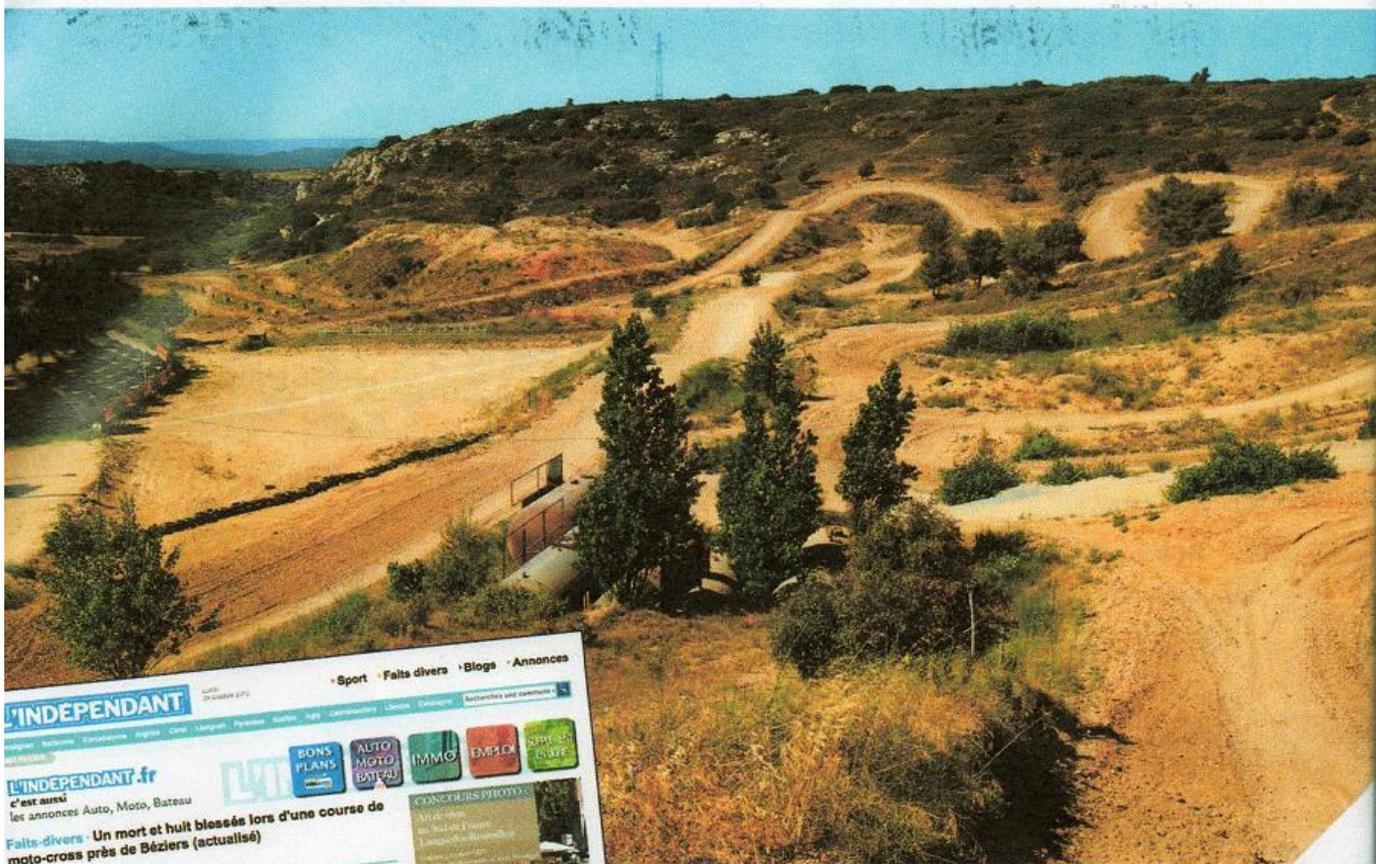
LICENCES: LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT!

Dans le numéro 460 de Moto Verte concernant l'Ufolep, nous évoquions à la fois le durcissement à venir des conditions d'organisation des entraînements autant que l'augmentation certaine du tarif des licences liée à la judiciarisation grandissante de notre société et à un solide passif (on parle de 23 millions d'euros) accumulé par l'assureur depuis 2003. Lequel assureur (l'APAC, spécialiste en assurances de la vie associative et son réassureur AMS Ré, spécialiste en gestion de manifestations de véhicules à moteur) souhaite à juste titre remettre de l'ordre dans le système afin que les choses s'équilibrent. En août 2012, le feu couvait mais aucune annonce officielle n'était faite et l'embarras était certain du côté de l'Ufolep au moment de répondre à nos questions. Depuis, l'eau a coulé sous les ponts et tout a été dit sur le sujet, les internautes s'en donnant à cœur joie pour relayer des informations qui n'en étaient pas et qui tenaient plus de la rumeur.

► L'ultimatum des assureurs

Appelons un chat, un chat ! C'est fatigués de perdre de l'argent, ce qui n'est pas l'objectif d'une entreprise, que les assureurs ont sommé l'Ufolep de prendre des mesures fortes pour assurer la survie du système. « Nous n'avons





La sécurité sur les terrains de motocross va être revue, tant pour les pilotes que les spectateurs. On ne peut que s'en réjouir.

la fois une licence FFM et Ufolep avaient tendance à faire marcher l'assurance Ufolep plus généreuse. Ce sera désormais impossible car la licence Ufolep ne fonctionnera plus que lors

L'Ufolep entend même aller plus loin en souhaitant la présence de deux responsables afin de mieux encadrer les troupes. Bon esprit. Dernier point sur lequel l'Ufolep devra plancher, la clôture des terrains pour éviter toute intrusion. Il y a un peu de pain sur la planche pour les amateurs du plantage de piquets et un peu d'argent à investir chez Castorama, mais rien d'insurmontable.

que la part d'assurance Ufolep double pour les amateurs de la pédale, les motards la voient multipliée par cinq ! Avec un bémol cependant pour les trialistes, enduristes et jeunes pilotes, catégories jugées (mais pour combien de temps ?) moins accidentogènes et qui ne subissent pas la hausse qui fait tousser tant de crossmen. D'autant qu'une mauvaise nouvelle ne vient jamais seule. Jusqu'alors, l'Ufolep remboursait les équipements (casque, pantalon, maillot...) abîmés lors d'une chute. Si pour certains le préjudice était réel, combien de pilotes se sont vantés de renouveler aux frais de la princesse Ufolep leurs nouvelles tenues. Avec un déficit de 400 000 euros par an (4 millions cumulés), l'assureur a dit stop ! Désormais, comme c'est le cas à la FFM, ce sera aux pilotes d'assumer les conséquences de leurs chutes sur leur garde-robe et cela nous semble logique. Dans le même registre, les pilotes qui possédaient à

de roulages, entraînements ou courses organisées par l'Ufolep. Autre exigence des assureurs, que l'Ufolep prenne des mesures permettant de réduire le taux de sinistres. Dans un premier temps, les exigences étaient excessives : prévoir autant de commissaires lors des séances d'entraînement que les jours de course, déclaration à l'Ufolep 24 heures avant le jour du roulage des noms des pilotes présents... À ce stade, la situation devenait intenable pour les clubs. La raison est passée par là et les contraintes sont désormais tout à fait acceptables et surtout à la portée des clubs qui, ne l'oublions jamais, ne fonctionnent qu'avec l'enthousiasme, le temps et la générosité des bénévoles. Les assureurs exigent désormais qu'une liste d'émergence des participants soit établie avec un calendrier des entraînements (dates, horaires...) et qu'un responsable soit présent pour vérifier la conformité des motos, équipements, validité des licences. Pas de quoi fouetter un chat.

> Plus le droit à l'erreur

Cette dernière mesure, celle de devoir empêcher l'intrusion d'un pilote non affilié au club sur un terrain, illustre le problème à la base de ce rififi autour des licences. Ce que les pratiquants doivent comprendre, c'est que la justice protège de plus en plus les victimes au détriment des organisateurs. Ceux-ci doivent être exemplaires et même plus encore. Il va falloir s'attendre à voir un jour des écriteaux stipulant que « le motocross est dangereux pour la santé ». « On est arrivé à un point où un pilote ayant chuté pourrait demander à l'organisateur de lui rembourser les frais occasionnés sur sa moto lors de la chute, l'organisateur étant à l'origine de sa présence sur le terrain. Ça devient intenable ! » explique Jacques Bolle, le président de la FFM. Même son de cloche de Michel Cœugnier de l'Ufolep : « Ce n'est pas tant l'accidentologie qui est en hausse mais le montant des indemnités versées aux victimes. Un pilote qui se retrouve paraplégique ou

“À quand les panneaux de prévention : le MX est dangereux pour la santé ?”

tétraplégique suite à une chute va se retourner contre le club qui va donc faire marcher l'assurance. Pour un seul cas, l'assurance peut avoir à verser six millions d'euros pour indemniser la victime. Imaginez lorsqu'il y a plusieurs cas dans une saison et que ce ne sont que 30 000 licenciés qui "supportent" cet effort. On comprend alors que les assureurs relèvent leurs tarifs. Il faut voir la situation telle qu'elle se présente. Les nouvelles contraintes qu'on nous impose ne font pas de tort à l'activité, elles sont justement des remparts pour que celle-ci perdure. L'assurance est faite pour les licenciés, pour les protéger, il faut en assumer le coût, finit de quoi, sans assurance obligatoire, il n'y a plus de sport motorisé. » Pour autant, Michel Cœugnier assure vouloir conserver à l'Ufolep la convivialité qui fait son succès tout en souhaitant faire appliquer les nouvelles mesures sans autoritarisme excessif. Cet état d'esprit volontaire et positif ne suffit pas à retenir nombre de licenciés Ufolep qui, du coup, semblent vouloir lorgner du côté de la prairie FFM où l'herbe semble plus verte. Côté Ufolep, le renouvellement des licences



Face à une société assumant de moins en moins le risque, les organisateurs voient la pression s'accroître. Jusqu'à quel point sera-t-elle acceptable ?

s'annonce très calme mais le transfert FFM ne se fait pas massivement pour autant. Il faudra attendre février-mars pour avoir des chiffres significatifs. Passé la tempête, le calme devrait revenir dans les esprits. Cet épisode démontre

aussi la fragilité de notre activité qui se doit d'être parfaitement encadrée pour être pérenne. Et c'est à chaque pratiquant d'agir et de prendre ses responsabilités pour le bien de tous. ■

MINIVIEW

Jacques Bolle,
Président de la FFM



Que vous inspire l'augmentation du prix des licences Ufolep ?

« Cette augmentation ne concerne pas que l'Ufolep. C'est l'ensemble des sports dits à risques qui est dans l'œil du cyclone. Il est clair que la moto est l'un des sports les plus menacés et l'ensemble des licenciés doit s'attendre à des majorations significatives. »

Les licenciés FFM sont donc eux aussi concernés ?

« La situation actuelle démontre que la FFM a su mieux gérer cette problématique de l'augmentation de la part d'assurance qui représente un tiers du prix des licences. Notre budget est à l'équilibre jusqu'à maintenant. C'est aussi parce que nous n'avons pas voulu, par exemple, rembourser les équipements en cas de chute ce qui a conduit à des abus. Contre notre avis, notre assureur s'y est essayé et il est vite revenu en arrière... Le rapport risque/remboursement était de 10 à 100 ! Autre exemple, le réassureur va augmenter

pour 2013 de 40 % le prix de la part d'assurance réglée par les organisateurs et cela concerne tout le monde, y compris la Fédération du Sport Automobile. Du coup, les engagements vont augmenter en conséquence... À la FFM, nous attribuerons une subvention d'environ 350 € à 400 € à chaque club organisateur pour rendre cette augmentation neutre afin qu'elle n'impacte pas le prix des engagements. Cette mesure est permise grâce à la bonne gestion des ressources de la FFM. »

Quelle visibilité la FFM a-t-elle par rapport aux futures augmentations de la part d'assurance dans les licences ?

« Aujourd'hui, la société refuse la fatalité et les procédures contre les organisateurs se multiplient quand, dans le même temps, les gens acceptent de moins en moins l'idée de payer des heures d'hélicoptère pour récupérer des alpinistes en détresse ou d'envoyer un Aviso à la recherche d'un marin ayant chaviré en plein océan. Les gens veulent que ces risques soient assumés par les intéressés et donc leurs assurances. C'est une tendance lourde

de procédures oblige les assureurs à rehausser leurs tarifs qui seront, dans les cinq prochaines années, multipliés par trois ou cinq. »

La judiciarisation grandissante obligera-t-elle les clubs à encore plus d'obligations ?

« À la FFM, nous sommes déjà très rigoureux. Ce devrait être le cas à l'Ufolep car les règles sont les mêmes. Pour autant dans les faits, nos standards sont plus élevés. Il y a un chantier d'importance, c'est celui des zones publiques sur les terrains de motocross. En vitesse, il est aujourd'hui quasiment impossible de voir une moto percuter des spectateurs. Ce n'était pas le cas lorsque j'ai débuté dans cette discipline mais en une dizaine d'années, les choses ont complètement changé. Le drame de St-Thibéry (NDR: le 6 mai 2012, deux motos se percutent dans un saut et retombent dans la foule faisant un mort et neuf blessés) montre que nous devons travailler sur ce dossier. Il est intolérable pour le président que je suis qu'un spectateur perde la vie en allant assister à une course ! Mickaël Pichon me disait

« Pour 2013, nous maintiendrons en dessous de 10 % l'augmentation du prix des licences. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que nous subissons de plus en plus le poids des assurances, elles-mêmes mises à mal par les décisions de justice. Mais il ne faut pas exagérer le problème. Le poids de la licence dans le budget d'une saison de course, et j'ai été moi-même pilote pendant dix ans, n'est pas très important, de l'ordre de quelques pour cent. »

Toujours concernant le tout-terrain, la FFM vient de racheter son sixième terrain de motocross à Edern (29). Quelle est la stratégie de la FFM ?

« La FFM n'a pas vocation à devenir propriétaire foncier pour faire des bénéfices. Il s'agit d'une procédure de sauvegarde. Un terrain de cross est mis en vente, le club n'a pas les moyens de l'acquiescer et demande à la FFM de le faire à sa place tout en continuant, ensuite, à en assurer la gestion. J'ai fait voter par le comité directeur une enveloppe à cet usage et tant que les finances de la FFM ne sont pas mises à mal, je me battrais pour reprendre présent aux clubs. Selon

« J'ai décidé de créer un poste de responsable de la sécurité des terrains. »

de notre société. Un arrêt de la cour de cassation datant de novembre 2010 pointe la responsabilité des organisateurs en cas d'accident, même si tout a été fait dans les règles de l'art et même si la faute incombe au pratiquant. Le simple fait de proposer à un pilote de participer à une compétition induit l'idée que l'organisateur lui fait prendre ce risque ! Et l'augmentation du nombre

qu'en vingt ans, les pistes n'avaient pas évolué. Ce n'est pas normal et il fallait donc faire quelque chose. J'ai décidé de créer un poste de responsable de la sécurité des terrains que j'ai confié à Olivier Robert. Il aura en charge de valider l'aspect sécuritaire de tous les terrains de motocross. »

Un message à faire passer aux licenciés ?

l'importance du bâti, un terrain se négocie entre 50 000 € et 300 000 € pour le plus cher, comme ce fut le cas pour celui de Cussac. Il y a en France cinq cents terrains de cross, cinq par département. Notre rôle à la FFM, c'est de permettre aux pilotes de faire le moins de kilomètres possible pour s'entraîner et participer aux courses. »